

L'extranet ROSA & l'évolution des procédures d'agrément des SGP : ce que vous devez savoir

A compter de **début 2021**, l'**extranet ROSA** vient remplacer l'actuel extranet GECO.

La date officielle de mise en ligne devrait être définie prochainement par l'AMF.

En attendant, l'AMF a lancé le 07/12/2020 la **plateforme d'homologation du système ROSA** remplaçant l'extranet GECO.

Les nouveautés



- Le programme d'activité est désormais scindé en **sections thématiques**.
- Les **échanges** entre l'AMF et les SGP sont **digitalisés**.
- De nouvelles indications sur les dispositifs **LCB-FT** et **cybersécurité** sont ajoutées.
- Le nombre de cas de **modifications** du programme d'activité soumises à autorisation préalable de l'AMF est **réduit de 14 à 5**. Les modifications devront être effectuées dans les sections thématiques du programme d'activité correspondantes dans un délai de 1 mois maximum à compter de leur mise en œuvre.

POUR LES SGP EXISTANTES

Vous disposez d'un délai de **3 mois** à compter de la mise en ligne de l'extranet ROSA pour vérifier et compléter les données référentielles vous concernant et mettre votre programme d'activité au nouveau format.

SGP : quel impact pour vous ?



POUR LES NOUVELLES SGP

A compter de sa mise en ligne, votre dossier de demande d'agrément devra obligatoirement être déposé sur l'extranet ROSA.

Déposer un programme d'activité sur le nouvel extranet ROSA



- Prendre contact avec l'AMF pour obtenir un accès à l'extranet ROSA.
- Toutes les sections du programme d'activité doivent être correctement renseignées ainsi que les annexes.
- La personne qui y dépose le programme d'activité doit être un représentant légal ou une personne spécifiquement habilitée.
Attention : Il est possible que l'AMF vous demande un justificatif afin de vérifier la réalité de votre fonction déclarée.
- Une fois votre programme d'activité déposé, l'AMF vous délivre un récépissé.

D&Cmf, **cabinet spécialisé en conformité et contrôle interne** vous accompagne dans la mise à jour de votre programme d'activité, et veille à son correct dépôt sur ROSA afin de vous **garantir** une **conformité** aux **exigences de l'AMF**.

